

Le mobile au service de la santé

COIN DE L'INNOVATION ►

Deux professeurs de la HES-SO ont mis au point une solution multimédia pour consulter la notice de son médicament.



Le datamatrix est reconnu par la caméra mobile et une connexion internet est établie. DR

Une notice se doit de donner une information claire, précise et scientifique sur la manière d'absorber un médicament afin d'en garantir une utilisation correcte. Protection juridique oblige, la notice comporte nombre de recommandations et de descriptions d'effets secondaires, le tout placé sur quelques centimètres carrés de papier, ce qui nuit à sa lisibilité. De nombreux patients sont tentés de ne pas se référer à un document aussi rébarbatif, et ne prennent pas correctement leur médicament, voire interrompent leur traitement.

Par ailleurs, le consommateur-patient devient de plus en plus familier de l'internet et des nouvelles techniques et réclame l'accès à des informations brèves et efficaces, accessibles rapidement en tout temps et en tout lieu.

Le projet E-posologie s'inscrit dans la tendance de l'accès ubiquitaire à l'information. Le prototype développé propose au patient une solution de rechange à la notice: les données les plus pertinentes sont accessibles via un téléphone mobile en format multimédia et sont enrichies de conseils de prévention des-

tinés à favoriser l'usage correct des médicaments.

Informations pertinentes au bon moment

Afin de reconnaître le type de médicament et lui associer la notice multimédia adéquate, chaque boîte de médicament est assortie d'un code barre à deux dimensions, nommé datamatrix. L'utilisateur passe la caméra de son téléphone sur le datamatrix: le code du médicament est reconnu et une connexion internet permet l'accès depuis le téléphone mobile aux informations multimédias liées à ce médicament.

La valeur ajoutée sur une notice papier réside dans la possibilité d'intégrer des moyens multimédias comme de la vidéo ou des fichiers sons. Trois approches ont été prises en compte: la lisibilité, la compréhension, via des vidéos, et la prise en charge personnelle sous forme de conseils de santé.

L'aspect ludique d'une application mobile peut encourager certaines personnes à mieux prendre leur médicament alors que d'autres apprécieront d'entendre oralement

des conseils ou de voir concrètement une démonstration au fur et à mesure de leur besoin d'information.

Interagir avec son médicament

L'objectif du projet E-posologie n'est pas de remplacer la notice, ni de se substituer aux conseils de spécialistes de la santé, mais d'offrir une complémentarité avec ce support. Des modalités d'informations innovantes aident à accéder à une meilleure compréhension de la thérapie suivie et contribuent à responsabiliser le patient. On converge ainsi par ce biais vers les objectifs nécessaires de réduction des coûts de la santé et le souhait des patients de prendre en charge leur santé.

E-posologie est un projet conduit par l'institut Informatique de gestion de la HES-SO Valais, en collaboration avec les instituts Economie et Tourisme et Santé & Social de la HES-SO Valais et la Haute Ecole de santé de Genève.

NICOLE GLASSEY BALET, PROFESSEUR HES
ANNE-DOMINIQUE SALAMIN, PROFESSEUR HES

EN RÉSUMÉ

► E-posologie est un projet conduit par l'institut Informatique de gestion de la HES-SO Valais. <http://iig.hevs.ch/valais/e-posologie.html>

► E-Posologie intègre les technologies mobiles dans le domaine de la santé, permettant un accès direct et interactif avec son médicament.

► E-posologie contribue à améliorer la prise médicamenteuse du patient, sans toutefois se substituer aux notices papier.

La FRI relaye les préoccupations de plus de 20 000 propriétaires. MAMIN



FÉDÉRATION ROMANDE IMMOBILIERE Soutien à la propriété privée

La Fédération romande immobilière (FRI), dont l'assemblée générale a eu lieu le 13 mai à Neuchâtel, regroupe les chambres immobilières des six cantons romands. Elle est le porte-parole de plus de 20 000 propriétaires. Au travers de ses différentes actions, elle veille à relayer les préoccupations politiques et économiques de ses adhérents auprès des autorités politiques et des organisations professionnelles. Elle s'investit dans le domaine politique, négocie des règles conventionnelles avec l'Asloca et diffuse des informations utiles aux activités de ses membres.

personnes atteignant l'âge de la retraite.

► **Assainissement énergétique des bâtiments:** la FRI a activement soutenu le projet de loi élaboré par une commission du Conseil national visant à affecter une partie (environ 200 millions par année) du produit de la taxe sur le CO₂ à la rénovation énergétique des bâtiments. Ce projet devrait être adopté définitivement par les Chambres fédérales en juin prochain. La loi devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2010.

► **Partenariat social.** A la suite de plusieurs rencontres entre la FRI, l'Union suisse des professionnels de l'immobilier et la section romande de l'Asloca, la force obligatoire du contrat-cadre romand a été renouvelée pour une durée de six ans, échéant le 30 juin 2014. Le contrat-cadre romand vise à clarifier et à affiner certains aspects du droit du bail afin de prévenir, dans toute la mesure du possible, les litiges entre propriétaires et locataires.

► **Publication.** La FRI édite le magazine «Propriété» qui est distribué à plus de 20 000 exemplaires. Cette publication, qui paraît dix fois par année, traite toutes les questions intéressant les propriétaires fonciers, comme la PPE, l'entretien des bâtiments, le droit, la fiscalité, etc. c

ACTIONS POLITIQUES

► **Droit du bail:** la FRI demande que l'accord signé le 13 novembre 2007 par les organisations faitières de propriétaires et de locataires, qui jette les bases d'un nouveau droit du bail, soit intégralement repris par les Chambres fédérales dans le projet de révision qui est en discussion.

En particulier, la FRI préconise que les loyers évoluent en fonction de l'indice des prix à la consommation à 100%.

► **Epargne-logement et valeur locative:** la FRI a contribué à faire aboutir trois initiatives populaires visant à instaurer une épargne-logement et à assouplir l'imposition de la valeur locative pour les

EN BREF

AÉROPORT DE GENÈVE Historique 2008

Pour l'aéroport international de Genève (AIG), 2008 restera l'année de tous les records. Le nombre de passagers a grimpé à 11,5 millions et le bénéfice net de l'établissement a culminé à 61 millions de francs. Ce résultat réjouit l'Etat de Genève. En tant qu'actionnaire, celui-ci encaisse la moitié des bénéfices réalisés par l'AIG. Malgré la crise économique, l'AIG voit l'avenir avec sérénité. Sauf catastrophe, 2009 sera la deuxième meilleure année de l'histoire de l'aéroport, a prédit le président du conseil d'administration de l'AIG, le conseiller d'Etat François Longchamp. ATS

VENTES DE VOITURES EN SUISSE Triste avril

Après le timide rebond survenu en mars (+0,8%), les ventes de voitures neuves sont reparties à la baisse en Suisse. En avril, elles ont diminué de 12,9% par rapport au mois correspondant de l'an passé pour tomber à 24 968 véhicules écoulés. La contraction a même atteint 21,8% (à 6985 unités) pour les voitures à moteur diesel, a indiqué lundi l'Association des importateurs suisses d'automobiles (auto-suisse). Les ventes de véhicules tout-terrain (4x4) ont en revanche légèrement progressé de 0,9% pour représenter toujours un bon quart du total (à 6874). ATS

BANQUE

UBS prête à augmenter certains salaires

Confrontée à des départs parmi ses collaborateurs les plus qualifiés après avoir réduit les bonus, l'UBS réagit. Le numéro un bancaire helvétique, en difficulté, va procéder à des augmentations exceptionnelles pour certaines rémunérations fixes. «Les rémunérations seront également revues à la hausse dans d'autres branches, du moment qu'il s'agit de conserver le savoir-faire et la clientèle dans une phase difficile», a précisé une porte-parole. «Nous constatons que nous perdons de manière systématique des employés dont nous avons besoin dans certains importants secteurs», a expliqué Kaspar Villiger, président du conseil d'administration de la banque. Si cette fuite des cerveaux s'avère dramati-



Ni la crise ni l'arrivée de Kaspar Villiger n'ont changé les méthodes d'UBS. RUTH TISCHLER

que aux Etats-Unis, elle n'est pas si grave en Suisse. De l'avis de l'ancien conseiller fédéral, ce phénomène est à mettre en relation avec les adaptations

salariales que la banque a consenties sous la pression politique. Selon Kaspar Villiger, l'UBS ne peut plus faire face à ses concurrents en matière de salaires. Après avoir essuyé une perte abyssale et record de près de 21 milliards de francs l'an passé, et suscité de vives critiques, la banque a réagi en réduisant les bonus de 80%.

Kaspar Villiger appelle les politiciens à faire preuve de mesure en matière de réglementation, en particulier au niveau salarial, un sujet délicat. Adopter des prescriptions en matière de rémunérations constituerait la «plus stupide» décision «pour un pays comme la Suisse».

L'UBS doit «faire le ménage» et réduire de manière consé-

quente ses coûts. En parallèle, la banque, premier gestionnaire de fortune de la planète au temps de sa splendeur, doit générer de nouveaux revenus. «On ne peut pas simplement assainir une entreprise en économisant sur les charges. On doit aussi regarder vers l'avenir au niveau entrepreneurial», note Kaspar Villiger.

En dépit de ses déboires liés à la crise du crédit, l'UBS demeure à la pointe dans de nombreux secteurs, selon le Lucernois. En Suisse, l'établissement travaille bien: «Nous sommes bénéficiaires et représentons un pilier de l'économie suisse.» Même en ces temps difficiles, l'UBS s'efforce de pourvoir l'économie helvétique en crédits. ATS